

INFORMATIONS

Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique mais résulte également d'une OBLIGATION LÉGALE en vertu de l'article L. 9 du Code Electoral.

Les personnes récemment installées dans la commune doivent se faire inscrire en Mairie, service de l'Administration Générale, munies d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, eau, loyer, ...) avant le 31 mars 2019.

Il est rappelé que l'exercice du droit de vote dans la commune est obligatoirement subordonné à l'inscription sur les listes électorales. Les personnes déjà inscrites et concernées par un changement de situation (mariage, divorce, changement d'adresse à l'intérieur de la commune) doivent le signaler avant le 31 mars 2019.

Enfin, celles et ceux qui préfèrent Internet peuvent effectuer cette formalité obligatoire en se connectant à l'adresse suivante : www.service.public.fr. Après avoir créé un compte unique et entièrement sécurisé, il leur sera possible de se faire inscrire sur les listes électorales de la commune en ligne sans aucun déplacement. Les changements de situation peuvent également être effectués sur le même site.

ANNONCES

Nuit de la Lecture du vendredi 18 janvier

Le vendredi 18 janvier 2019, aura lieu la 3^{ème} édition de la Nuit de la Lecture initiée par le Ministère de la Culture.

La Médiathèque Norbert Ségard participe à cette opération et organise un club de lecture ponctuel le vendredi 18 janvier 2019 de 18h à 19h15 pour les enfants et de 19h30 à 21h pour le public adulte.

Vous êtes invités à participer à cette rencontre pour échanger et partager autour de vos lectures du moment et de vos coups de coeur, dans une ambiance conviviale, en dégustant quelques boissons chaudes...

Avis aux amateurs de bons livres ! L'entrée est gratuite.

À NOTER

Vente Cantine et Périscolaire (8 repas/enfant pour le mois de février 2019)

La vente aura lieu du mercredi 9 janvier au jeudi 17 janvier 2019 inclus uniquement le matin de 8h45 à 11h30 et le samedi 12 janvier de 8h45 à 11h30. Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à paiementenligne-aniche@orange.fr du 07 au 13 janvier inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant (nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas).

Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne.

► 14^{ème} marche « Jacques-Corbise »

L'association Aniche Marche organise dimanche 6 janvier à 9h la 14^{ème} marche « Jacques Corbise » au départ du CACSA. Inscriptions sur place. Parcours de 8km.

► Don du sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le mercredi 9 janvier de 10h à 12h30 et de 14h à 18h salle Claudine-Normand. Une part de galette des rois vous sera offerte. Venez nombreux.

► Loto du SCA

Le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » organise dimanche 6 janvier un loto, animé par Jean-Louis à la salle Louis-Pol. Début des jeux à 15h. Ouverture des portes à 10h. De nombreux lots à gagner. 1,5€ le carton et 20€ la planche de 24 cartons. Buvette et petite restauration sur place. Renseignements et réservations au 06 99 44 59 70 ou au 06 25 07 80 88.

► Volley-Ball UFOLEP

Un Championnat UFOLEP Séniors Masculins et Féminins se déroulera le dimanche 6 janvier 2019 à la salle Léo-Lagrange avec à 9h UFOLEP Séniors Féminins ASE/VLCA contre Fenain et à 10h30 : UFOLEP Séniors Masculins ASE/VLCA contre Hellemes.

► Permanence de la Confédération Nationale du Logement 59

Des juristes et des bénévoles vous proposent de vous recevoir pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants : demande de travaux, non respect du bail, loyers ou charges locatives injustifiées, logement indécent, tout problème relatif à vos droits de consommateur. À travers une convention de partenariat avec la CCCO, la CNL59 tiendra une permanence à la Maison des Services Publics mercredi 9 janvier de 9h à 12h.

Gilets Jaunes

Les citoyens qui souhaitent s'associer à la démarche des gilets jaunes (carburants, pouvoir d'achat, retraites, I.S.F...) peuvent consigner leurs doléances sur le cahier déposé à l'accueil de la Mairie. Le Maire transmettra ce cahier à M. le Sous-Préfet de Douai.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.



Aux Nouvelles !

La réparation de l'écran du cinéma Jacques Tati se poursuit. Les projections devraient reprendre le mercredi 16 janvier 2019.

Nous ne manquerons pas de vous en informer.

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



Aniche Actu N°1

du 31 décembre 2018

au 06 janvier 2019

www.aniche.fr

SOLIDARITÉ

au Centre Communal d'Action Sociale !

La solidarité n'est pas un vain mot dans notre commune, puisque plusieurs associations humanitaires ou caritatives anichoises opèrent vers les plus démunis : Secours catholique, Secours Populaire, Compagnons de l'Espoir, Restos du Coeur, ... mais aussi le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui avait rassemblé vendredi 28 décembre, salle Schmidt, une cinquantaine de seniors isolés, vivant une solitude pesante, sans visites, contacts, ... la mobilité réduite, la maladie ou l'éloignement du centre-ville les tenant écartés de toute distraction ou animation en cette période de fêtes.



Issus des quartiers prioritaires identifiés en Politique de la Ville (Champ de la Nation et Archevêque) pris en charge à leur domicile, ils se sont retrouvés pour un repas solidaire animé par un DJ, adepte du karaoké, où les chansons de Sylvie Vartan, Joe Dassin, Henri Salvador ont réveillé les esprits, l'assistance ne se privant pas de reprendre en chœur ces chansons populaires, la piste de danse étant bien fréquentée ! sur des airs de Madison, tangos, et même le twist ! Le repas convivial était servi par les agents du CCAS, autant habiles à servir à l'assiette qu'à manier l'ordinateur, habitués à traiter les dossiers administratifs. Parmi l'assistance, on remarquait la présence des élus et administrateurs du CCAS, tandis que, dans un mot d'accueil, le Maire Marc Hémez se réjouissait de rassembler pour un moment de fête ces seniors un peu délaissés, ravis de ne pas être oubliés, en cette fin d'année.



À noter que la veille, le Maire et Georges Lemoine, adjoint, avaient partagé un repas avec les Compagnons de l'Espoir, en présence de leurs représentants douaisiens, démontrant, là aussi, que les élus respectent vivement ces malchanceux de la Vie qui viennent chercher, dans les locaux rue Jaurès, un toit, un travail (récupération et transformation de palettes), un logement et, surtout, beaucoup de chaleur humaine...



à l'Espace de Vie Sociale LEPHARE !

Dans une ambiance conviviale et festive a eu lieu le 27 décembre, à l'EVS LEPHARE, un repas de Noël Solidaire. Cette initiative revient aux bénévoles de l'EVS. Plusieurs actions d'autofinancement ont permis la réalisation de ce rendez-vous festif, comme la vente d'objets pour le marché de Noël, la confection d'un repas lors d'une réunion de travail où encore une sortie au Marché de Noël à Arras (voir photo). 17 personnes ont pu se régaler et profiter des animations proposées



: jeu de mimes, chant, questionnaires de Noëls d'Antan, jeu musical, ... Un grand merci aux bénévoles de l'EVS pour leur investissement et le temps donné à l'organisation de cette belle journée. Mention spéciale à Anita pour avoir soumis l'idée et confectionné tout le repas (de l'apéritif au dessert gourmand) et à Thérèse et Chantal, pour la décoration et l'animation de l'après-midi. Un beau travail d'équipe, en partenariat avec les Restos du Cœur et le secours Catholique, coordonné par l'équipe de professionnels de l'EVS.

à nos compatriotes !



Fidèles à une tradition depuis le début du mandat, le Maire Marc Hémez et l'adjoint Georges Lemoine ont joué les Pères Noël en distribuant au Commissariat de Police et chez les Pompiers, friandises et brioches, à celles et ceux qui, en permanence, veillent sur la Sécurité des personnes et des biens ! Une belle reconnaissance de ces services essentiels pour nos concitoyens.



ACTUALITÉS



Les structures gonflables pour fêter Noël

Comme chaque année, l'Office Municipal des Sports a organisé une journée récréative jeudi 27 décembre, salle Pierre-de-Coubertin, pour les jeunes enfants de la commune.

Le matin, la manifestation était réservée aux jeunes de l'OMS et bénéficiaires du CCAS et plus largement au public l'après-midi. Les jeunes ont pu profiter des nombreuses structures gonflables et différentes animations. Le Maire et les élus sont venus saluer les organisateurs.

On danse à Aniche !

Ce samedi 22 décembre, la danse était à l'honneur à Aniche. En effet, l'association Moove Dance avait réuni plus de 100 personnes à la salle Schmidt pour leur traditionnel gala de fin d'année avec des chorégraphies de danse moderne et de hip-hop, de tous âges, de tous niveaux, les différents danseurs et danseuses ont régalié un public enthousiaste. Les spectateurs ont pu également profiter pendant l'entracte de divers stands, dont les bénéfices récoltés, dans le cadre de leur projet d'autofinancement, permettront aux animatrices bénévoles de se rendre à Londres pour un stage de perfectionnement de quelques jours.

Le clou du spectacle fut la prestation du groupe MD Crew, félicité entre autre par le Maire Marc Hémez et l'Adjoint aux Sports Michel Fleurquin.

Ce même samedi, était également organisé à la salle Léo-Lagrange le traditionnel spectacle de danse moderne de l'association So'Danse dans une salle Léo-Lagrange pleine à craquer.

Cette année encore, l'association a décidé de s'investir auprès d'enfants malades.

Les recettes récoltées, grâce aux entrées et aux stands de restauration, ont permis de récolter plus de 900€, qui seront remis sous forme de cadeaux aux enfants de l'hôpital Roger Salengro de Lille.

Les 140 adhérents de 4 à 50 ans, encadrés par une vingtaine de bénévoles, ont offert un bon moment au public.

Tradition respectée, le Père Noël a remis des chocolats aux enfants, pour les remercier de leur sagesse durant l'année, en présence du Maire, Marc Hémez et de quelques élus.

Une pièce à mourir de rire !

Plus de 200 spectateurs ont assisté dimanche 23 décembre à la salle Louis-Pol à la pièce de théâtre « Mortelle Saint-Sylvestre » écrite par Jean-Pierre Martinez et jouée par les comédiens de la compagnie anichoise « La Pièce Montée ».

Durant un peu plus d'une heure, le public a partagé le réveillon quelque peu tumultueux de personnages plus atypiques les uns que les autres. Les gags et situations ubuesques se sont enchaînés et ont déclenché des cascades de rires. Les spectateurs ont salué la prestation des comédiens locaux par de chaleureux applaudissements.



SPORTS

32 équipes au tournoi de Noël du SCA

Le dernier week-end de décembre, la salle Pierre-de-Coubertin a accueilli le double tournoi de football du Sporting Club d'Aniche ! En effet, 32 équipes avaient répondu à l'appel du président Patrick Baszinski, 18 pour les U11 le samedi 22 décembre et 14 pour les U13 le dimanche 23 décembre.

Ce tournoi de Noël achève une première partie de saison pleine de promesses pour le Sporting et atteste de la capacité du club à accueillir de grandes manifestations.

Le tournoi U11 a été remporté par Teteghem face à Haulchin 1 - 0. Le challenge fair-play est attribué aux belges de Tournai.

Le dimanche chez les U13, ce sont les Cheminots de Somain qui remportent la victoire en finale face à Cambrai 1 - 0. Le challenge fair-Play étant attribué à l'équipe de Roelux. Les dirigeants du SCA, les présidents des deux clubs de supporters et les élus ont remis les coupes à l'issue de ces deux compétitions.



Le Tennis Club d'Aniche recrute

Samedi 22 décembre, en fin de journée, s'est déroulée l'assemblée générale du club de Tennis TCA en présence du Maire Marc Hémez et de l'Adjoint aux Sports Michel Fleurquin.

Les responsables du TCA ont rappelé leur volonté de gommer l'image encore trop ancrée du tennis considéré à tort comme un « sport de riches ».

Ce souhait de démocratisation s'accompagne de différentes actions comme la participation à la journée du sport en famille, la mise en place de tarifs adaptés aux familles nombreuses ou le paiement de la cotisation par le biais du chèque sport...

De même, le club souhaite renforcer son attachement à la ville d'Aniche et se rapprocher des commerçants et des habitants. Des opérations de communication seront menées en ce sens.

Le TCA est animé par un groupe d'anciens qui réfléchit à la mise en place de créneaux permettant aux adhérents de pratiquer le tennis pour le plaisir ou en compétition.

Un effort particulier est entrepris pour développer l'école de tennis. Si vous souhaitez pratiquer le tennis dans une ambiance conviviale et familiale, vous pouvez contacter Maxime Ethuin au 06 88 04 48 21.



PORTRAIT DE LA SEMAINE

La SECMA a sorti le 50^{ème} Fun Buggy avec un modèle unique

En juillet dernier, la SECMA fêtait le 500^{ème} châssis de F16 et les 10 ans d'existence du modèle, le constructeur automobile anichoise, 2^{ème} après Renault dans le Douaisis, a sorti récemment la 50^{ème} Buggy.

Particularité, c'est un modèle unique. La fun Buggy est un véhicule très performant et adopté par la clientèle.

La base mécanique est donc éprouvée, il s'agit d'un châssis poutre équipé d'un moteur Renault 1.6 16s 105cv en position centrale arrière, agrémenté d'une coque en polyéthylène rotomoulé avec capots de carrosserie en ABS, teintés

dans la masse. L'ingénieuse conception procure au Fun Buggy de très bonnes performances, grâce à son faible poids de 567 kilos.

Ce véhicule abat donc le 0 à 100 km/h en 5.8s et permet de rouler à 180 km/h. Equipé de 4 pneus Michelin CrossClimate, le Fun Buggy dispose d'une garde au sol de 220mm, ce qui lui permet d'être aussi à l'aise sur route que dans les chemins. Les occupants eux, sont bien installés dans la sellerie inspirée des années 70, aux couleurs du véhicule, volant sport en mains.

Chauffage et désenneigement sont de série, chaque client peut donc profiter du véhicule été comme hiver grâce au toit découvrable + portes papillon disponible en option, et même emmener son passager en week-end grâce aux rangements latéraux et au porte-bagages

Le Fun Buggy rencontre un tel succès que le 50^e exemplaire est en passe de sortir de production ! Afin de célébrer cet événement, ce modèle unique sera doté d'une finition spécifique avec son colori spécial #50, rouge furie, sa sellerie cuir gaufrée bicolore rouge et noir, son volant cuir avec surpiqures et inserts rouges, feux LED, barres latérales en acier inoxydable et son kit déco Hexagone.

Quelques chiffres pour SECMA : 1 usine à Aniche, 3 modèles de gamme performance, 20 collaborateurs, 100 véhicules produits par an. Son créateur « géotrouvetout » avait déjà créé la société Erad en 1974, précurseur de la voiture électrique puis en créant la SECMA Performance en 1995.

